

DEC210587DR11

Décision portant délégation de signature à M. Lionel MORARD pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC210021DAJ du 15 janvier 2021 portant nomination de Mme Isabelle DHÉ, aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 18 janvier 2021 ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à M. Lionel MORARD, IR2 CNRS, responsable du Service Technique et Logistique, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale par intérim tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Lionel MORARD, délégation est donnée, aux fins mentionnées à l'article 1er, à Mme Stéphanie MAINARD, responsable du Service des Ressources Humaines.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 janvier 2021

La déléguée régionale par intérim, Isabelle Dhé